

« La Vierge à l'enfant »

Statue en bois sculpté, dorée et polychrome, elle date du XVIII^e siècle. Elle a été offerte à l'époque à la paroisse de Samoëns par la famille Dunoyer de Genève, des descendants de la famille Dunoyer de Mathonex.

Ici, la Vierge Marie est assise alors que de nombreuses autres statues de la Vierge à l'enfant, elle est debout.

Le regard de Marie est posé sur l'enfant Jésus qui, lui regarde le ciel comme entrevoyant déjà la pleine venue du Royaume des Cieux, conduisant le monde qu'il porte dans sa main gauche. Sa main droite montre le ciel pour entraîner notre regard vers celui-ci. Ainsi, lorsque nous regardons sur cette statue, nos yeux ne s'arrêtent pas sur elle mais sont invités à s'ouvrir à la réalité de notre salut.

La main droite de Marie soutient discrètement le bras de son Enfant, comme étant pleinement associée à ce projet de salut en son Fils Jésus. Elle est désormais élevée au ciel acceptant de porter nos prières jusqu'à son Fils assis à la droite de Dieu.



Ce projet de restauration a été confié à l'atelier l'Astelle à Annecy 3 rue Camille Dunant.

<https://www.lastelle.fr/>

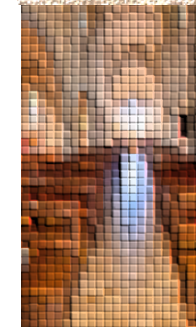
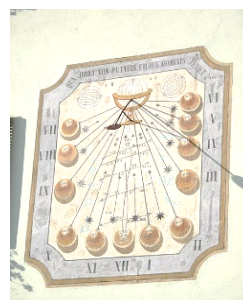
**Laissez-nous vous dire,
merci au nom de tous.**

Pour nous contacter :

04 50 34 42 37

Par mail : bx-ponce@diocese-annecy.fr

**Bx Ponce en Ht Giffre
Maison paroissiale
1 rue des chanoines
74340 SAMOËNS**



*Rénovation de la statue
Notre Dame de
l'Assomption à l'église
de Samoëns.*



La communauté catholique de Samoëns a entrepris le projet de faire rénover la statue de la Vierge Marie à laquelle elle est très attachée. En effet, c'est devant cette statue que tous les fidèles, gens de passage qui entrent dans cette église de Samoëns, prennent un temps de prière pour se confier à la Vierge Marie ainsi que leurs membres de famille.



Nous nous réjouissons que tous ceux qui le souhaitent, participent à ce projet en nous aidant financièrement. Vous pouvez remplir la souscription ci-jointe, indiquant le montant de votre don ouvrant droit à une réduction à une réduction d'impôt.

Le montant de ce projet a été estimé à 3900€.

Pour un particulier, un don de 50 €, ne coûte que 17 € après réduction d'impôts de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Le surplus étant reportable 5 ans.

Pour une société, un don de 50 €, ne vous coûte que 20 € après réduction d'impôts de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Pour faire votre don par chèque :

Retourner ce bulletin de souscription complété avec votre règlement par chèque à l'ordre de : AD ANNECY/ souscription Notre dame de l'Assomption Samoëns.

Maison Paroissiale 1 rue des chanoines 74340 SAMOENS.

Pour faire votre don en ligne :

Allez sur le site Internet du denier de l'Eglise du diocèse d'Annecy.

<https://secure.diocese-annecy.fr/projets-et-chantiers> puis cliquez sur le projet Paroisse Bx Ponce en Ht Giffre Samoëns.

Le montant de mon don est de

euros

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal :

par courriel

par courrier postal

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt :

sur le revenu

sur les sociétés

Nom _____ Prénom _____

Société _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Mail _____

Tél facultatif : _____